

Elle est conçue comme suit :

John Le Boutillier et Co.
Fish merchants etc.

Gaspé, Canada, 12 X^{bre} 1889.

CHER MONSIEUR,

En réponse à la vôtre du 30 dernier, je m'empresse de vous donner les renseignements que vous me demandez et de vous dire que je serais très heureux de voir réussir votre essai de colonisation dans la Gaspésie.

Je crois que 500 Belges arrivant simultanément au mois de Mai, n'auraient pas de peine à s'installer de suite, le long de la côte, de Port-Daniel à Fox River, et de se procurer tout ce dont ils pourraient avoir besoin ; mais il faudrait nécessairement qu'ils apportent des capitaux (au moins 200 dollars par famille) car il est impossible de promettre d'avance de l'ouvrage pour tous les colons ainsi que tout ce qui serait nécessaire pour leur entretien, ce malgré toute la bonne volonté des personnes influentes qui font vivre une grande partie des pêcheurs de la côte.

Il est vrai que nos magasins sont toujours assez bien garnis en provisions, groceries, ferronneries, marchandises sèches, agrès de pêche, etc. etc. etc. (*) mais le système *de crédit* ne peut pas être continué bien longtemps et l'expérience nous prouve que ce système a été la ruine de la côte.

Quant au travail, tout le monde peut en trouver dans les pêcheries, la culture, la construction de chemins de

(*) En Canada on entend par *groceries* les épiceries, et par *marchandises sèches* les toiles, les cotonnades et les draperies.